



Règlement intérieur 2018-2019 (À lire et à rendre, signé)

Nom Prénom :

Les dirigeants s'engagent à proposer des cours dispensés par des éducateurs qualifiés, développer la convivialité autour de la gymnastique volontaire, être à l'écoute des attentes des adhérents.

L'adhérent s'engage à

- Rendre le dossier d'inscription complet, sans cela aucun cours ne pourra être suivi (2 cours d'essai)
- Etre ponctuel aux cours
- Respecter les éducateurs, les autres adhérents et les dirigeants du club
- Signaler tout problème et à soumettre toute critique directement aux dirigeants du club, et ce dans un but constructif
- Ne pas assister aux cours en compagnie de son (ses) enfant(s) pour des questions d'assurance
- Respecter les installations et le matériel en :
 - o Portant des chaussures strictement réservées à la gym en salle
 - o Apporter une serviette pour le travail au sol
 - o Apportant **un tapis de gym individuel (les tapis ne seront plus fournis par ECG à la rentrée 2018-2019)**
 - o Participant au rangement du matériel à la fin des cours et à la fermeture de la salle
 - o Ne dégradant pas volontairement le matériel

En outre, les parents d'adhérents mineurs s'engagent à

- Ne pas assister aux cours
- Accompagner et récupérer leurs enfants dans la salle réservée aux cours dans le respect des horaires
- Fournir une décharge si l'enfant est récupéré par un tiers

Le bureau de l'Energie Club se réserve le droit d'exclure de la vie du club toute personne qui ne ferait pas l'effort de respecter ces règles.

Date et signature de l'adhérent :

Si mineur, date et signature des parents :

Contact email : energieclub@laposte.net
Site Internet : energieclubgv.free.fr